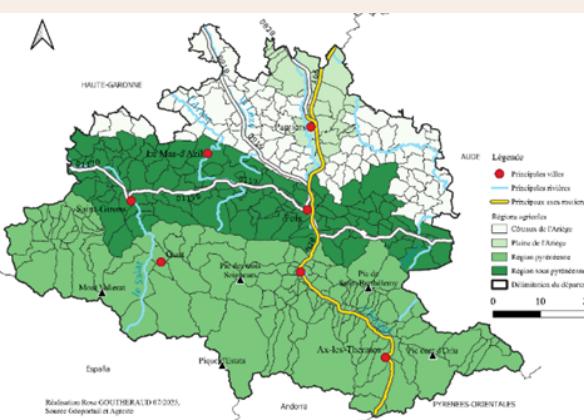


Identifier et comprendre des expériences de transhumance inverse et leurs perspectives de déploiement en Ariège

Contexte

La révolution agricole des années 1950 a entraîné une réduction du nombre d'élevages, une rupture des liens entre cultures et élevage, ainsi qu'une forte dépendance aux énergies fossiles. Ce modèle agricole atteint aujourd'hui ses limites, tant sur le plan économique qu'environnemental. Les agriculteurs se trouvent confrontés à une hausse des coûts des aliments, à une augmentation des besoins en intrants, à des prix d'engrais toujours plus élevés et au changement climatique.



Cartographie du département de l'Ariège et de ses principales régions agricoles. Réalisation Rose GOUTHERAUD, 2025

Cette pratique, appelée transhumance inverse ou hivernale est la migration saisonnière d'un troupeau entre pâturage d'été et pâturage d'hiver, afin de rejoindre les zones où la ressource alimentaire est la plus abondante.

Les intérêts de la pratique

Elle permet pour l'exploitant, l'entretien, voire la destruction de certaines cultures, tout en apportant un engrais organique à moindre coût. Pour l'éleveur ce déplacement permet le pâturage de surface économique et une meilleure gestion de son bâtiment.

La méthodologie

Ce mémoire a comme problématique

« Dans quelle mesure les différentes formes de transhumance inverse pratiquées dans le département de l'Ariège constituent une réponse viable aux enjeux agronomiques et écologiques rencontrés par les agriculteurs ariégeois ? ».

Pour répondre à la problématique, nous avons réalisé dans un premier temps une bibliographie ainsi que l'écoute d'anciens entretiens. Qui ont permis d'identifier des premiers éléments de caractéristiques de la pratique, base pour le guide d'entretien. Au total 12 agriculteurs ont été enquêtés et une cinquantaine de ressources bibliographiques utilisées.

Les informations des entretiens réalisés et écouteées ont été triées et caractérisées par thématique. En parallèle des cartes, des frises chronologiques et des calendriers de pâturage ont été réalisés pour chaque entretien. Cette analyse a pour objectif de caractériser et d'analyser la pratique ainsi que d'uniformiser et synthétiser les éléments de réponses. Elle sera mise en comparaison et complétée par les différentes ressources bibliographiques et les entretiens écoutés.

Par la suite, cette analyse permettra d'identifier les freins à la mise en place de la pratique, pour en dégager des leviers susceptibles d'en favoriser le déploiement.

Pour finir, des posters synthétiques ont été réalisés afin de valoriser les systèmes enquêtés, tant auprès des conseillers que des agriculteurs lors de journées thématiques et événements agricoles.

Ce stage a été réalisé au sein de l'UMR AGIR de INRAE et de la Chambre d'agriculture d'Ariège grâce au financement du projet Inter-Agit + dans le cadre d'un stage de Master 1 GEMO



Les résultats des enquêtes

La typologie des systèmes transhumant

Trois types de systèmes transhumants ont été identifiés :

Conduite du troupeau Déléguee avec rémunération rassemblant 5 systèmes

Conduite du troupeau Autogérée par l'exploitation de 5 systèmes transhumant

Conduite du troupeau gérée par l'Exploitation et un Soutien local avec 3 systèmes

Les motivations

Les motivations pour la mise en place de la pratique pour les éleveurs sont la réduction d'achat de fourrage et le gain de place en bâtiment. Pour les exploitants accueillant les motivations sont l'entretien et l'apport de matière organique.

Le transport et le travail

Le transport des animaux est réalisé en bâtaillère ou en camion et est toujours géré par les éleveurs. Les distances entre les exploitations vont de 10 minutes à 3h de route. Ces distances déterminent le type de conduite des animaux et influe sur la fréquences de visites de l'éleveur. Le travail des éleveurs est identique à un système en bergerie mais plus serein lors de période intense comme les mises bas.

Les milieux pâturées

Les animaux pâturent en grande majorité des surfaces en herbes telles que des prairies, des bois et des jachères. Très peu de problèmes de pâturage ont été constatés par les enquêteurs.

Les types de collaboration

La transhumance inverse se met en place chez soi comme chez d'autres exploitants. Il n'y a pas de compensation pour les exploitants uniquement des services rendus pour les types CES et le financement d'un berger/pension pour les types CD

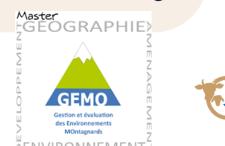


Réalisation : Rose GOUTHERAUD, encadré par Myriam Grillot, INRAE et Aude Pelletier, Chambre d'agriculture d'Ariège de Avril à Aout 2025

INRAE



UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès



Une pratique rentable

Malgré le financement du transport et de certains matériel, la pratique reste rentable économiquement ou équivalente à un système en bergerie. La plus value de la pratique est dans la libération de temps et de places en bergerie.

Des animaux en meilleur santé

Tout les animaux transhumant reviennent avec un meilleur état corporel et gagne en bien être. Les animaux sont plus homogène mais peuvent sur les terrains argileux attrapé plus de boîterie.

Les conseils des agriculteurs

Avant la mise en place de la pratique, il est important de s'assurer que le lieu d'hivernage à une ressource suffisante pour l'organisation souhaitée. Il est également nécessaire d'avoir une bonne confiance et entente avec l'exploitant accueillant.

Les freins à la pratique

Malgré un potentiel fort sur le département, peu d'éleveurs pratiquent la transhumance intense. Cela est dû à des freins à la mise en place de la transhumance inverse qui sont : le capital économique des exploitations, la localisation géographique, le manque de relation entre agriculteurs,

Les leviers

Pour lever ces principaux freins, les outils pouvant être mis en place sont : la création d'un annuaire des agriculteurs souhaitant mettre en place la pratique et la valorisation de la pratique lors d'événements.

Discussion

Les entretiens réalisés nous ont permis d'établir des organisations distinctes et des freins et leviers à la mise en place de la pratique, pour autant ce stage n'avait pas comme volonté d'effectuer un état des lieux de la pratique sur le territoire, cette analyse ne représente donc pas la totalité de la pratique sur le département